

Cours du développement des habiletés spécifiques (DHS) en intégration sociale

Il est important de se rappeler que l'application des quatre codes de cours du développement d'habiletés spécifiques n'a aucun lien avec le nouveau programme d'études ni le programme d'études actuel. Il était prévu de les instaurer, car ce service d'enseignement dessert une portion d'adultes dont l'objectif de formation s'éloigne des intentions éducatives, de la visée, du but et de la finalité du programme d'études *Intégration sociale*. Ce faisant, le dispositif est temporaire, d'une durée de trois ans, qui permettra d'une part, de distinguer cette population de celle visée par le programme d'études et d'autre part de mieux répondre aux besoins différents de ces deux groupes d'adultes.

1) Raison de fin de cours pour les codes FIN ? (Avis de départ)

Le résultat à inscrire : abandon. Toutefois, il est suggéré de ne pas transmettre le résultat au Ministère.

Avis de départ à inscrire, car il y a changement de code de cours : en continuité. Par la suite, vous ajouter au profil de l'adulte le nouveau code DHS. Les adultes continueront d'être dans le même service d'enseignement.

2) Est-ce que les enseignants doivent planifier leur programme pour l'année?

Les moyens devant être mis en place pour accompagner l'adulte sont mis de l'avant en fonction de ses caractéristiques. Vous faites déjà cette démarche avec les adultes. Toutefois, nous ne vous demandons pas d'établir une programmation de cours pour l'année puisqu'elle sera amenée à évoluer tout au long de la formation de l'adulte, et ce, au regard de sa capacité d'apprentissage requérant une programmation particulière. Le but est que nous ayons une trace de l'inscription de ces adultes aux quatre cours DHS. En résumé, les cours s'apparentent davantage à des activités de jour.

3) Est-ce que le transfert des codes de cours doit se faire immédiatement?

Le transfert des codes de cours pour les adultes inscrits en IS et devant être dirigés vers les cours DHS peut se faire graduellement jusqu'en septembre. Il est toutefois suggéré d'inscrire dans les codes DHS les personnes nouvellement arrivées au centre et qui correspondent aux caractéristiques de la clientèle ciblée par les cours DHS.

4) Est-ce qu'un adulte doit être inscrit à tous les cours DHS ?

Un adulte peut être inscrit à un seul cours DHS, comme il peut être inscrit aux quatre cours. Étant donné que le contenu des cours est de nature locale, l'établissement doit établir la formation en fonction du niveau de difficultés, d'incapacités et des besoins de l'adulte.

5) Comment construire le contenu des cours DHS?

Les titres des quatre nouveaux cours vous donnent un indice sur les habiletés à développer. Comme mentionné précédemment, le contenu est élaboré en fonction de l'évaluation des besoins de l'adulte, de ses connaissances et de ses habiletés.